

rester bien assis, de regarder ce qui se passe et de se contenter d'envoyer des messages. Il faut faire comprendre au président des États-Unis qu'une telle manière de faire ne saurait contribuer au maintien de la force des nations libres et constitue une négation des engagements qu'ont pris les États-Unis en vertu des accords internationaux dont j'ai parlé.

Remontons au 17 septembre 1952, alors que l'attaché agricole de l'ambassade américaine à Ottawa déclarait que cette manière de faire ne comportait aucun danger et que les États-Unis ne vendraient leurs excédents aux autres pays qu'en tenant compte de la concurrence et toujours de l'équité. Que fera le premier ministre? Quelle est l'attitude du Gouvernement à ce propos? Agir comme il a fait depuis quelques semaines, alors que la grève des employés du chemin de fer menaçait, et comme il a fait depuis qu'elle est déclenchée, n'est certes pas de nature à nous aider à conserver nos débouchés à l'étranger, des débouchés auxquels notre pays a droit, du moment qu'il est capable de faire face à une juste concurrence. D'ailleurs, c'est tout ce à quoi s'attend notre pays et tout ce à quoi il peut s'attendre.

Des membres de ce côté-ci de la Chambre parleront des autres questions mentionnées dans le discours du trône. Je me suis contenté de donner deux ou trois exemples d'inaction bien déterminée de la part du Gouvernement. Pour une raison quelconque, voici quelle est l'attitude des membres du cabinet, pris en particulier ou collectivement: il n'est pas nécessaire d'intervenir et espérons qu'en fin de compte il se produira quelque chose. Les exemples que j'ai donnés indiquent que cela est vrai aussi bien dans le domaine international que dans le domaine national. Cela s'applique aussi à bien des domaines dont il sera question au cours du débat.

Dans ces conditions, je propose, appuyé par l'honorable député d'Eglinton (M. Fleming), que le passage qui suit soit ajouté à l'Adresse:

Nous signalons respectueusement que, par suite de leur indifférence, de leur inertie, de leur manque d'initiative en face de sérieux problèmes nationaux et internationaux et par suite de leur mépris des droits du Parlement, les conseillers de Votre Excellence n'ont pas droit à la confiance de la Chambre et ont perdu celle de la population du Canada.

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je désire m'unir au nouveau chef de l'opposition (M. Diefenbaker) pour offrir mes chaleureuses félicitations aux deux motionnaires de l'Adresse (MM. Hanna et Robichaud). Puisque je prends la parole après le chef de l'opposition,

je tiens à lui exprimer des félicitations, surtout peut-être parce que certaines de ses attaques les plus violentes contre le Gouvernement, il les a insérées dans sa motion plutôt que de les exprimer lui-même publiquement à la Chambre. Mais la motion se termine ainsi: les conseillers de Votre Excellence, pour les motifs déjà exposés:

...n'ont pas droit à la confiance de la Chambre et ont perdu celle de la population du Canada.

Ma foi, pour ce qui est de la confiance de la Chambre, nous aurons bientôt l'occasion de vérifier cette affirmation du nouveau chef de l'opposition; nous verrons, par un simple calcul, s'il a mieux pressenti que certains de ses prédécesseurs ne l'ont fait ces dernières années l'état d'esprit de la Chambre. On a aussi l'impression, un peu partout dans le pays,—c'est une impression que je ne chercherai pas à dissiper cet après-midi,—qu'avant bien des mois la population du Canada aura l'occasion de dire si oui ou non elle estime que le Gouvernement a perdu sa confiance.

Ma réplique à l'honorable député paraîtra peut-être plus appropriée si je commence par les derniers points qu'il a traités pour remonter graduellement jusqu'au début de ses observations. A la fin de son discours, il parlait de l'agriculture; il a semblé nous dire qu'il fallait par quelque moyen mettre fin à la conduite inqualifiable des États-Unis. Cela me rappelle une affirmation de l'un de ses prédécesseurs selon lequel le Canada allait s'ouvrir un chemin à la dynamite sur les marchés du monde. L'honorable député voudrait en somme que le Canada force les États-Unis à renoncer à une politique adoptée par leur Congrès. Je ne crois pas qu'au moyen de sa proposition on réussisse mieux à atteindre l'objectif visé, l'objectif très louable qui consisterait à ramener la concurrence aux conditions normales qui existaient autrefois, que ne l'a fait l'autre proposition. On ne réussira pas plus, selon moi, à forcer les États-Unis de renoncer à ce programme qu'on a réussi à s'ouvrir un chemin à la dynamite sur les marchés du monde au moyen d'une conférence impériale tenue ici à Ottawa et en recourant à d'autres mesures sans doute comprises également dans l'expression "à la dynamite" car la détonation n'a pas été très forte ni très retentissante à travers le monde.

Quant à l'agriculture, il pourrait intéresser la Chambre que je consigne au compte rendu des données statistiques portant sur ce qui s'est passé l'an dernier. Au cours de la campagne agricole 1955-1956, du 1^{er} août au 28 décembre, les ventes de céréales de toutes sortes se sont élevées, semble-t-il, à 161.7 millions de boisseaux. Au cours de la période